



PRIME DE FIDÉ ÎLE-DE-FRANCE



**Alternative Police CFDT vous rappelle
Vérifiez votre salaire de décembre !**

La prime de fidélisation d'Île-de-France évolue et voit son montant annuel augmenter !

Auparavant bloquée à 11 ans, désormais elle se poursuivra jusqu'à la 14^e année.

11^e année

1805

€

1^{er} juillet 2023 : + 300 €

12^e année

2105

€

1^{er} juillet 2025 : + 300 €

13^e année

2405

€

1^{er} juillet 2027 : + 300 €

14^e année

2705

€



La prime est versée par semestre.
Par exemple 150 € en décembre
2023 et 150 € en juin 2024